



Plus value sur un bien lors d'un divorce

Par **mamouna**, le **18/11/2008** à **19:03**

les impôts me réclame une plus value sur un bien qui a été attribué à mon ex lors du partage.

la liquidation de communauté date de decembre 2005 ; le divorce a été prononcé en janvier 2006
mon ex a vendu son bien en mars 2006.

le centre des impôts est-il en droit de me réclamer cette somme ?
ne doit il pas plutôt la demander à mon ex qui a choisi de vendre rapidement ce bien qui lui appartenait suite au partage , car il avait besoin d'argent?

sinon quel recours possible?

merci pour la réponse